

[Français]

**M. Marchand (Langelier):** Monsieur le président, comme on dit en français: Il ne faut pas être plus catholique que le pape.

[Traduction]

M. le Juge Estey n'a pas demandé une prolongation de son mandat. Il est satisfait de celui qu'il a obtenu et il est convaincu que la nouvelle publiée dans le *Globe and Mail* est inexacte et c'est tout. Désormais, je lirai les nouvelles et si elles relatent des agissements répréhensibles, ce sera alors le moment approprié pour réclamer une enquête plus approfondie.

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre voudrait bien répondre à la deuxième partie de ma question concernant l'opportunité, à cause des dernières allégations, d'ordonner immédiatement une vérification indépendante, de préférence par l'auditeur général du Canada?

**M. Marchand (Langelier):** Voulez-vous insinuer que M. le juge Estey n'est pas indépendant?

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Les comptes n'ont jamais été vérifiés convenablement.

\* \* \*

### LA SANTÉ

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE RÉGULATION DES  
NAISSANCES ET LE MONTANT AFFECTÉ AUX AVORTEMENTS—  
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Stuart Leggatt (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je me demande s'il m'écoute.

**Une voix:** Non.

**M. Leggatt:** Étant donné qu'on estime que le coût des avortements au Canada selon le régime actuel d'assurance-maladie s'élève maintenant à 12 millions de dollars, dont le gouvernement fédéral acquitte environ 6 millions, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a pour politique de favoriser l'avortement plutôt que la régulation des naissances, surtout si l'on songe que la Family Planning Association of Canada n'a reçu que \$600,000 de subvention et que le gouvernement fédéral n'a affecté qu'environ 1.75 million de dollars aux programmes de régulation des naissances? Étant donné le montant qu'il paye actuellement pour les avortements, le gouvernement favorise-t-il l'avortement plutôt que la régulation des naissances?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la question me semble plutôt prêter à discussion. Je tiens à signaler que les chiffres fournis par le député créent une mauvaise impression parce qu'ils ne comprennent pas, bien sûr, l'argent que le gouvernement fédéral offre aux provinces, dans le cadre de ses programmes de partage des frais et du Régime d'assistance publique du Canada, à l'intention des divers programmes de planning familial. Il faut ajouter ces montants substantiels aux chiffres mentionnés par le député. Il serait peut-être bon de signaler ce que n'est pas toutes les provinces qui font quelque chose à cet égard et qu'elles ont elles aussi un rôle très important à jouer dans ce domaine. Le

### Questions orales

député pourrait peut-être poser sa question à certains des premiers ministres provinciaux.

\* \* \*

### LES PÉNITENCIERS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA QUESTION DES CRÉDITS  
AFFECTÉS À LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL  
ÉTABLISSEMENT

**M. Art Lee (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. On a récemment annoncé que les dépenses de son ministère seraient réduites. Peut-il assurer à la Chambre que cette décision n'aura aucune incidence sur la construction d'un nouveau pénitencier en Colombie-Britannique, dont le besoin se fait si cruellement sentir, comme l'indiquent les récents événements?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, aucune réduction de dépenses n'est prévue pour ce qui regarde le pénitencier à sécurité maximale qui doit remplacer le pénitencier de Colombie-Britannique. La seule cause de retard est la difficulté à trouver un emplacement convenable. Actuellement, les choses sont assez avancées en ce qui concerne le pénitencier de Mission et l'emplacement de Kamloops a été également approuvé. Nous cherchons actuellement des emplacements dans le sud de la Colombie-Britannique.

\* \* \*

[Français]

### L'AGRICULTURE

LES CONSÉQUENCES DE L'IMPORTATION DE POULETS À  
GRILLER DES ÉTATS-UNIS—L'ATTITUDE DU MINISTRE

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Sait-il qu'actuellement des importations massives de poulets à griller en provenance des États-Unis mettent en danger la survie de centaines d'éleveurs au Québec, particulièrement ceux de ma région? L'honorable ministre peut-il dire si son ministère entend prendre des mesures pour éviter que ces éleveurs abandonnent leur exploitation?

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucun changement dans la situation de l'industrie des poulets de grill. Il n'existe pas de programme national et nous n'exerçons aucun contrôle sur la production et l'offre. Les programmes de ce genre relevant des provinces, il n'y a donc pas grand chose que nous puissions actuellement faire pour modifier cette situation.

[Français]

**M. Rondeau:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que l'honorable ministre veut dire qu'il n'est pas au courant du dumping américain des poulets à griller dans la province de Québec? Est-ce que son ministère ne possède pas les statistiques et les données journalières ou hebdomadaires de ces exportations américaines?